

Jean GUIFFAN, *Parachutages politiques en Bretagne (1870-2012)*, Dinan, Éditions Terre de Brume, 2012, 256 p.

C'est une étude originale que livre ici Jean Guiffan dans cet ouvrage consacré aux parachutages politiques en Bretagne. Peu étudiée jusqu'ici, la pratique du parachutage a pourtant sensiblement marqué la vie politique depuis le moment où le suffrage universel s'est imposé comme forme essentielle de la régulation démocratique dans le pays. Or, l'obtention de la confiance des électeurs et les multiples mécanismes de légitimité qu'elle sous-tend, pose au « parachuté » un certain nombre de difficultés spécifiques que le candidat ou la candidate devra forcément dépasser s'il ou elle espère être investi(e) par les électeurs. C'est que la légitimité territoriale est une des clés de l'élection et que, par définition, elle échappe au candidat parachuté puisque, comme le rappelle l'auteur en citant Michel Hastings<sup>11</sup>, celui-ci « fait figure d'étranger » dans la circonscription qu'il convoite. La figure du parachuté est donc celle de l'« étranger » jugé en cela, surtout par ses adversaires, incapable de répondre aux préoccupations de ceux dont il recherche les suffrages. On comprend alors que la perception du parachutage est aussi l'expression d'une identité locale qui définit le parachuté par son altérité. Cette altérité négative du candidat peut cependant être construite sur de nombreux critères que Jean Guiffan, dans son introduction, s'est efforcé, à juste titre, de préciser. Si le parachuté « type » est donc celui qui est étranger par sa naissance et/ou son lieu d'activités professionnelles à la circonscription électorale qu'il a choisie comme lieu d'atterrissage, il est parfois aussi celui qui décide de changer de circonscription, pour des raisons qui tiennent le plus souvent à la conviction qu'elle offre de meilleures chances de réussite.

L'intérêt de l'ouvrage se situait donc dans l'analyse des enjeux que découvre la pratique du parachutage électoral. Trois pistes d'études étaient, il me semble, particulièrement stimulantes. En premier lieu, il s'agissait d'analyser les stratégies de légitimation adoptées par les parachutés pour justifier leur prétention à représenter les populations d'une circonscription à laquelle ils sont, en partie ou totalement, étrangers. Cela devait permettre, en creux, comme seconde piste, de réfléchir sur les nombreux obstacles qui se dressent devant eux et, notamment, aux mécanismes de délégitimation mis en œuvre par leurs adversaires, prenant à partie l'opinion, souvent relayés d'ailleurs par la presse locale. On pouvait ainsi s'interroger sur la perception de leur altérité par les électeurs car celle-ci, faut-il le rappeler, ne s'impose pas d'elle-même comme le démontrent les succès de nombre de parachutés. Elle renvoie, par un jeu de miroirs, à la construction sociale d'une identité locale ou régionale. La notion de parachutage prend d'autant plus de force, en effet, que s'affirme une identité d'appartenance des électeurs fondée sur le lieu de résidence ou de naissance. La Bretagne apportait sur ce point un champ géographique particulièrement stimulant permettant de s'intéresser au rapport dialectique et historique

<sup>11</sup> Dolez, Bernard, Hastings, Michel (dir.), *Le parachutage politique*, Paris, L'Harmattan, 2003.

entre la construction d'une identité régionale et la perception de l'altérité du parachuté. La période 1870-2012 offrait ici un champ chronologique suffisamment large pour évaluer les fluctuations de ce rapport. Enfin, troisième piste de réflexion, la question du parachutage électoral devait interroger le principe de la légitimité électorale et de ses modalités changeantes à travers le temps. Le sens donné à l'élection en souligne alors la plus ou moins grande importance. Le député est-il l'élu de la Nation comme le postule à l'origine le principe électif républicain ou est-il le représentant d'une circonscription ? On devine que la réponse apportée à cette question modifie sensiblement la perception du parachutage. Car ce qui est en jeu ici c'est finalement l'idée de la supériorité d'une identité territoriale sur toute autre considération.

Autant d'éléments de réflexion sur lesquels on aurait aimé que l'auteur se penche avec plus d'attention. L'ouvrage de Jean Guiffan se contente, malheureusement trop souvent, de suivre les différents parachutages qui ont scandé la vie politique de la région avant et après la Seconde Guerre mondiale sans véritablement les contextualiser. Il ne s'interroge guère sur les conditions spécifiques de leur perception ni sur les modalités du vote qui peuvent les déterminer. L'instauration du scrutin de liste sous la Quatrième République puis le retour au scrutin uninominal sous la Cinquième permettaient pourtant de s'y attarder. La typologie qu'il adopte est essentiellement descriptive autour des grandes familles politiques. La troisième partie, enfin, s'attache à aborder des « parachutages en tout genre » dans une démarche qui peine à afficher une problématique spécifique. Finalement, l'essentiel de l'ouvrage se construit autour de l'évocation des différents exemples de parachutage, trop souvent réduits à des notices accompagnées de titres dont l'expression journalistique délimite les ambitions : « Alain Madelin, « l'Arlésienne « de Redon » ; « Paul Morane, un Parisien à Loudéac » ; « Pierre Lelong, le "bon samaritain" »... Cette démarche accumulative pose problème et indique les limites intrinsèques de l'ouvrage qui ne développe pas suffisamment le cadre analytique que méritait un tel sujet.

Néanmoins, grâce à quelques notices plus substantielles, autour des figures politiques les plus importantes (Albert de Mun, Raymond Marcellin, Yvon Bourges, Olivier Guichard, par exemple), le travail de Jean Guiffan nous apporte des éléments de réflexion et d'analyse sur les obstacles qui se posent aux parachutés et les stratégies de légitimation mises en œuvre pour tenter de les dépasser. Face aux accusations de parachutage, les candidats réagissent de plusieurs manières. Il y a chez certains, une minorité, la récusation du principe même de l'accusation. À l'extrême-gauche, on affirme ainsi que ce qui importe n'est pas tant l'origine géographique du candidat que ses idées et son appartenance sociale. Il vaut mieux pour défendre les intérêts des travailleurs de la région un candidat qui se revendique de la classe ouvrière plutôt qu'un notable dont l'ancrage local ne doit pas dissimuler les intérêts de classe. On comprend comment le scrutin uninominal en favorisant les éléments de légitimité territoriale peut contribuer à masquer les enjeux véritablement politiques et sociaux de l'élection. Du reste, comme le note l'auteur, on a longtemps pratiqué à l'extrême-

gauche la candidature de témoignage dans une Bretagne qui s'est longtemps apparentée à une terre de mission. Il en a été ainsi un temps pour la SFIO et le PCF avant que leur vivier militant régional ne devienne suffisant pour présenter des candidats issus du cru. Pour autant, on peut se demander si le déclin de ce type de pratique, y compris dans l'extrême-gauche actuelle, ne tient pas à l'intégration de la légitimité territoriale dans le ressort de l'élection. La place grandissante des collectivités territoriales dans l'espace politique a sans aucun doute pesé en ce sens mais a aussi joué la valorisation d'identités locales par les forces de gauche à partir de la fin des années 1960. D'ailleurs, la reconversion, dans la compétition électorale, des ressources politiques accumulées dans le travail militant s'effectue beaucoup plus facilement dans le lieu géographique où il s'est déployé.

Mais, pour la plupart des candidats, il s'agit bien de limiter voire de récuser cette image de parachuté en cherchant à valoriser une certaine forme d'ancrage local. Celle-ci se réduit, le plus souvent, à des origines familiales, parfois lointaines, qui le rattachent à la circonscription voire, plus largement, à la Bretagne, quand il ne s'agit pas tout simplement d'un lieu de villégiature ! Jean Guiffan montre cependant que cette argumentation n'est pas toujours suffisante, le principe de légitimité territoriale se définissant souvent dans un cadre géographique très limité. Autant dire que l'« étranger » peut prendre la figure du Finistérien dans les Côtes-d'Armor et inversement. Face à cela, les stratégies des parachutés sont donc multiples et l'auteur nous les donne à voir à travers l'évocation de certains parcours politiques. Deux d'entre elles retiennent l'attention. La stratégie la plus commune réside dans le choix d'un suppléant dont l'ancrage territorial et la notoriété locale vont pallier les déficiences du candidat en ce domaine. Dans le même esprit, le parachuté peut chercher à se faire parrainer par des élus locaux qui vont le légitimer en lui accordant publiquement leur confiance. L'autre stratégie, plus élaborée mais plus longue à mettre en œuvre, et, du reste, nullement incompatible avec la précédente, consiste à accompagner voire à précéder la candidature à un mandat national par l'obtention d'un ou de plusieurs mandats locaux. Certains parachutés finissent ainsi par cumuler de nombreux mandats et apparaissent comme des modèles de potentats locaux (R. Marcellin, Y. Bourges...), preuve que le parachutage n'est pas un handicap rédhibitoire s'il est compensé par d'autres ressources politiques, notamment le prestige d'un poste ministériel qui permet de faire miroiter de substantiels avantages aux électeurs de la circonscription.

À travers de nombreux exemples, Jean Guiffan montre implicitement que le paramètre de la légitimité territoriale, aujourd'hui fortement valorisé, n'a pas toujours été pris en considération avec la même importance. L'appartenance politique a longtemps imposé sa primauté, notamment lorsque la région s'affirmait comme un bastion conservateur. L'importance des parachutages gaullistes dans les années 1960 souligne combien la région constituait alors un lieu d'atterrissage privilégié pour les responsables de ce courant politique (Y. Bourges, O. Guichard, M. Cointat,

E. Michelet...), souvent hauts fonctionnaires, en quête de légitimité électorale<sup>12</sup>. Le succès de nombre de ces parachutages contraste avec les difficultés et les échecs que rencontrent, ces dernières années, des tentatives identiques émanant de l'UMP (F. Guéant, B. Malgorn). Il est vrai qu'entre temps, la Bretagne a changé de visage politique et qu'elle s'apparente de plus en plus à une terre de mission pour la droite sarkozyste.

La multiplicité des cas évoqués par Jean Guiffan fait finalement ressortir à la fois la diversité des situations et, en même temps, des facteurs d'unité dans les stratégies de légitimation des candidats parachutés. Elle indique que, si importante soit-elle, la légitimité territoriale ne peut masquer d'autres types de ressources politiques qui la complètent ou, parfois, la contredisent. On peut, pour finir, s'interroger sur les raisons du net recul de cette pratique aujourd'hui. Si l'exaltation d'une certaine forme d'identité régionale y participe sûrement, il faut y voir tout aussi sûrement le fruit de la territorialisation du politique enclenchée par la grande loi de régionalisation de 1982.

Agrémenté de dessins de Nono, de deux index, onomastique et géographique, l'ouvrage de Jean Guiffan ouvre des pistes de réflexion pour une approche plus aboutie d'un phénomène politique dont il ne faut pas négliger l'importance.

David BENSOUSSAN

---

<sup>12</sup> Il faut rappeler que la pratique n'est pas spécifique à la Bretagne et qu'elle caractérise un moment fort du pouvoir gaulliste qui cherche à territorialiser son pouvoir politique encore en mal de notabilité. Le parachutage a pu être une forme de mise à l'épreuve pour les « jeunes loups » gaullistes.